

Public : Chargée d'affaires / Conducteur de travaux / Responsable BE

Durée : 1 jours

Coût : 420 € HT

Dates Sessions Nantes / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biquilite.fr

Prérequis a minima : Chargé d'affaires en poste ou pressenti pour le devenir dans l'année, Conducteur de travaux expérimenté.

Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant au moins 2 ans dans une entreprise du BTP.

Objectifs et compétences visées

Être au fait des **enjeux juridiques, sociaux et managériaux** des différents entretiens individuels.

Savoir **préparer** et **mener à bien** un entretien individuel.

Maîtriser les outils indispensables pour **évaluer ses collaborateurs**.

Eviter les pièges courants et garder la **maîtrise de l'échange**.

Programme

Préalable : Les principales difficultés rencontrées par l'encadrement lors des entretiens individuels.

Les différents types d'entretiens au sein de l'entreprise :

- Différences entre entretiens professionnels et individuels :
 - Les cadres légaux, les objectifs, les modalités et leurs intérêts respectifs.

Comprendre les opportunités des entretiens au-delà des contraintes perçues :

- Amélioration du climat interne de l'entreprise, fidélisation, valorisation et progrès du salarié...

Se préparer pour réussir ses entretiens individuels

- Présentation de guides supports d'entretiens avec exemples documentés.
- Actions à entreprendre en amont de l'entretien :
 - Les éléments à considérer avant le face à face : rythme et période des entretiens, les personnels concernés, la durée, choix de délégation ou non des entretiens, etc.
 - Les outils à préparer et les informations à recueillir (fiche d'évaluation N-1, historique des formations, ...),
 - Méthodes pour impliquer et rassurer le salarié en amont (fiche d'autoanalyse, esprit de l'entretien et de son déroulement, etc.).

Méthode pour animer l'entretien efficacement :

- Créer les conditions pour engager un échange rassurant, libre mais néanmoins cadré.
- Faire le bilan de l'année passée, sous le prisme du vécu du salarié.
- Être un acteur de la progression de ses collaborateurs :
 - Évaluer les compétences.
 - Mesurer les résultats obtenus sur l'année écoulée, identifier les axes de progrès à engager.
 - Projeter le collaborateur et s'accorder sur les objectifs pour l'année N+1.
- Garder le contrôle de l'entretien sans rompre le dialogue
 - Faire face aux critiques, répondre aux objections, aux éventuelles revendications.
 - Rappeler qu'une communication efficace ne vaut qu'au regard d'objectifs visés clairs.
 - Comprendre et accéder à son type de personnalité pour faire face à une situation particulière.

Faire une synthèse objective, exploitable de l'entretien et la partager

Nous contacter pour plus d'informations

Préinscription en ligne ou nous contacter au 02.28.03.29.51 / contact@biquilite.fr

Ce programme est la propriété de la SAS BIQUALITE®, en tant que conceptrice et développeur de contenu. Elle seule est autorisée à commercialiser, exploiter et animer ce programme sauf dans le cadre d'un partenariat formel à durée limitée avec un tiers. La présente mention devra apparaître sur chaque support mentionnant ledit programme.